



## Partie 4

# Les Baladins en chiffres



**Statistiques**

1996-1997 :	17 adhérents,	4 concerts,	435 entrées
1997-1998 :	32 adhérents,	5 concerts,	238 entrées
1998-1999 :	47 adhérents,	3 concerts,	129 entrées
1999-2000 :	46 adhérents,	5 concerts,	439 entrées
2000-2001 :	62 adhérents,	4 concerts,	336 entrées
2001-2002 :	71 adhérents,	5 concerts,	396 entrées
2002-2003 :	60 adhérents,	4 concerts,	348 entrées
2003-2004 :	74 adhérents,	6 concerts,	566 entrées
2004-2005 :	48 adhérents,	3 concerts,	226 entrées
2005-2006 :	63 adhérents,	4 concerts,	265 entrées
2006-2007 :	69 adhérents,	4 concerts,	590 entrées
2007-2008 :	74 adhérents,	3 concerts,	271 entrées
2008-2009 :	73 adhérents,	4 concerts,	376 entrées
2009-2010 :	78 adhérents,	4 concerts,	392 entrées
2010-2011 :	79 adhérents,	4 concerts,	267 entrées
2011-2012 :	96 adhérents,	8 concerts,	609 entrées
2012-2013 :	108 adhérents,	6 concerts,	454 entrées
2013-2014 :	88 adhérents,	8 concerts,	485 entrées
2014-2015 :	106 adhérents,	8 concerts,	659 entrées
2015-2016 :	112 adhérents,	8 concerts,	787 entrées
2016-2017 :	81 adhérents,	5 concerts,	442 entrées
2017-2018 :	86 adhérents,	5 concerts,	534 entrées
2018-2019 :	90 adhérents,	7 concerts,	417 entrées
2019-2020 :	62 adhérents,	5 concerts,	269 entrées
2021-2022 :	86 adhérents,	10 concerts,	427 entrées
2022-2023 :	64 adhérents,	3 concerts,	215 entrées



### **Renseignements pratiques**

L'adhésion est un bon moyen moyen de soutenir nos activités de promotion de la chanson d'auteur.

Par contre, la participation aux soirées que nous organisons est sans doute le meilleur moyen de nous aider, et surtout d'aider les artistes.

Toute personne peut adhérer à l'association. Pour les mineurs, une autorisation parentale est demandée.

L'adhésion n'impose rien. Tout adhérent peut proposer des services à l'association, en fonction de ses compétences et de ses disponibilités. Les aides possibles sont multiples. Quelques exemples : distribution de tracts ou d'affiches des spectacles proposés, prise en charge de la préparation d'un spectacle, conception des affiches et tracts, administration du site Internet, tenue de la caisse ou de la buvette pendant les soirées spectacles, etc.. La liste est loin d'être exhaustive. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Tout adhérent peut, s'il le souhaite, se présenter en tant que membre du bureau, et pourquoi pas, de présenter pour tenir le rôle de Président, Vice-président, Trésorier, Trésorier-adjoint, Secrétaire ou Secrétaire-adjoint.

Une Assemblée Générale annuelle rassemble tous les adhérents. C'est un temps fort qui permet de faire le point sur la gestion et les activités de l'association. Il est important que chacun y participe.

L'adhésion coûte 10 euros par personne physique. Elle donne droit à un tarif préférentiel sur tous les spectacles organisés par notre association. Une carte d'adhésion est délivrée aux bénéficiaires. La carte est valable un an à compter de la prise de l'adhésion.

Un tarif spécial est accordé aux étudiants ainsi qu'aux bénéficiaires du RSA

**La gratuité des spectacles est accordée aux moins de 18 ans.**

Pour tout renseignement, contacter :

**Association 'Les Baladins' - 34, rue du Mont - 54710 LUDRES**

**Tél. : 03.83.25.87.16**

**Adresse Internet : <http://www.lesbaladins.fr>**

**Adresse électronique : [contact@lesbaladins.fr](mailto:contact@lesbaladins.fr)**